

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 05648

Numéro SIREN : 528 222 656

Nom ou dénomination : 8 NOVEMBRE

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2018 sous le numéro de dépôt B2018/000496

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/000496**
n°de gestion : **2010B05648**
n°SIREN : **528 222 656 RCS Lyon**

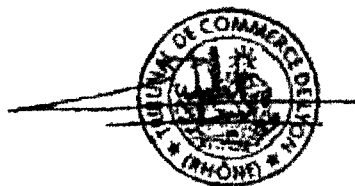
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 08/01/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

8 NOVEMBRE - Société par actions simplifiée
22 rue Édouard Aynard 69100 Villeurbanne -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4971181

496

8 NOVEMBRE

Société par actions simplifiée au capital de 480 000 Euros
Siège social : **22 Rue Edouard Aynard – 69100 VILLEURBANNE**

R.C.S. LYON 528 222 656

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 2017

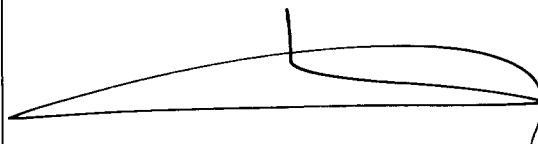
**DOCUMENTS DEPOSES AU
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LYON**

1- Bilan, compte de résultat et annexe

2- Affectation du résultat.

DOCUMENTS CERTIFIES CONFORMES,

Le Président,
Christophe MAYER



SEGE CO

Société d'Expertise Comptable
4 Avenue des hirondelles – 74000 ANNECY



8 NOVEMBRE (SAS)

Activités des sièges sociaux

22 RUE EDOUARD AYNARD

69100 VILLEURBANNE

BILAN AU : 30/09/2017

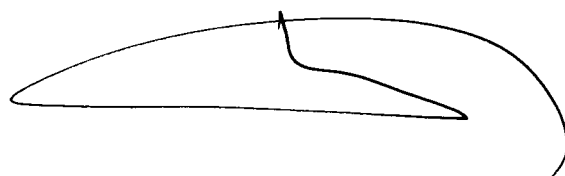
N° SIRET : 52822265600027

Code NAF : 7112B



2017 TRANSFORMER

*« Cela semble toujours
impossible, jusqu'à ce
qu'on le fasse »*



Désignation de l'entreprise 8 NOVEMBRE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 22 RUE EDOUARD AYNARD 69100 VILLEURBANNE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET*

5 2 8 2 2 2 6 5 6 0 0 0 2 7

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, N-1	
				3 0 0 9 2 0 1 7	3 0 0 9 2 0 1 6
		Brut		Amortissements, provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
				Net	
				4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 050	AG	1 050
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	11 436	AU	2 504
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	1 094 387	CV	1 094 387
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH		BI	
	TOTAL (II)		BJ	1 106 873	BK
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)					
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS *					
CRÉANCES					
DIVERS					
Comptes de régularisation					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 267 709	IA	2 504
Renvois :		(1) Dont droit au bail	(2) Part a moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part a plus d'un an

Désignation de l'entreprise 8 NOVEMBRE

Neant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 480 000)	DA	480 000	480 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport.	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	48 000	48 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	333 281	326 688
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	216 111	166 593
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	10 658	8 889
	TOTAL (I)	DL	1 088 050	1 030 170
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	127 944	159 895
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	32 851	12 825
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 958	2 446
	Dettes fiscales et sociales	DY	14 402	47 241
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	177 155	222 407
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 265 205	1 252 577
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	81 837	94 591
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		8 NOVEMBRE		Neant		*		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	92 400	FH		FI	92 400
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	92 400	FK		FL	92 400	92 400
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	5 724	5 724
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	6
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	98 128
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	11 764	10 169
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 023	2 049
	Salaires et traitements*					FY	59 724	59 724
	Charges sociales (10)					FZ	22 947	22 639
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	834	656
						GB		
		Sur actif circulant dotations aux provisions*			GC			
	Pour risques et charges dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)					GE	5	2
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	98 298
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	170	2 890
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	220 000	170 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	220 000	170 000
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 581	5 446
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	2 581	5 446
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	217 419	164 554

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise 8 NOVEMBRE

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	24		63
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	24		63
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	237		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	1 769		1 769
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 006		1 769
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 982		1 706
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	844		854
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	318 152		268 193
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	102 041		101 601
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	216 111		166 593
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 724		5 724
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6					
	obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
PRODUITS SUR EXERCICE ANTERIEUR		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
				24	
CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR		237			
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRE		1 769			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUALIPRA L'Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 265 205.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 92 400.00 Euros et dégageant un bénéfice de 216 111.22 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L 123-12 et L 123-28)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 · PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 050		
Installations générales agencements aménagements divers			5 442
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 094		
Emballages récupérables et divers			2 900
TOTAL	3 094		8 342
Autres participations	1 082 387		12 000
TOTAL	1 082 387		12 000
TOTAL GENERAL	1 086 531		20 342

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 050	1 050
Installations générales agencements aménagements divers			5 442	5 442
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 094	3 094
Emballages récupérables et divers			2 900	2 900
TOTAL			11 436	11 436
Autres participations			1 094 387	1 094 387
TOTAL			1 094 387	1 094 387
TOTAL GENERAL			1 106 873	1 106 873

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		163		163
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 670	671		2 341
TOTAL	1 670	834		2 504
TOTAL GENERAL	1 670	834		2 504

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag divers	163				
Matériel de bureau informatique mobilier	671				
TOTAL	834				
TOTAL GENERAL	834				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	22 097	22 097	
Taxe sur la valeur ajoutée	181	181	
Groupe et associés	111 334	111 334	
Charges constatées d'avance	26	26	
TOTAL	133 637	133 637	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	128	128		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	127 816	32 499	95 318	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 958	1 958		
Personnel et comptes rattachés	3 501	3 501		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 469	9 469		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 007	1 007		
Autres impôts taxes et assimilés	425	425		
Groupe et associés	32 851	32 851		
TOTAL	177 155	81 837	95 318	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	31 919			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100 0000	4 800			4 800

Titres immobilisés

(PCG Art 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	128
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 085
Dettes fiscales et sociales	1 177
Total	2 389

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	165 000
Total	165 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 18/07/2015
 Montant initial de cette garantie : 165 000
 Montant restant dû en capital : 127 816
 Nature de la sûreté réelle : engagement du dirigeant : 130% des sommes dues

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SAS DIGIPLAY STUDIO - Participations détenues entre 10 et 50 % - SCI CCMB SCI	100 000	430 689	100.00	928 844	928 844			1 524 776	232 086	220 000
	1 000	86 971	50.00	153 543	153 543			31 283	711	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										

C7

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	480 000	480 000 4 800	480 000 4 800	480 000 4 800	480 000 4 800
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 000	5 000	5 180	92 400	92 400
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	133 428	123 524	131 743	168 164	217 870
Impôts sur les bénéfices	6 114 -	4 535 -	5 993 -	854 -	844 -
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	137 773	125 930	135 313	166 593	216 111
Résultat distribué					160 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		26.68	28.69	35.21	45.57
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		26.24	28.19	34.71	45.02
Dividende distribué à chaque action					33.33
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice				1	1
Montant de la masse salariale de l'exercice				59 724	59 724
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice				22 639	22 947

CA

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2017

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise										8 NOVEMBRE		Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
								Consécutives à une reévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	1 050	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9			KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1			KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants]	M2		KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX	5 442			
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	3 094	LC		LD				
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	2 900			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes						LK		LL		LM				
	TOTAL III						LN	3 094	LO		LP	8 342			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
		Autres participations						8U	1 082 387	8V		8W	12 000		
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS					
Prêts et autres immobilisations financières						IT		IU		IV					
TOTAL IV						LQ	1 082 387	LR		LS	12 000				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OG	1 086 531	OH		OJ	20 342		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
						par virement de poste à poste		à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CO		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		LW	1 050	IX	1 050	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui						IR		MD		ME		MF	
		Inst gales, agencts et am des constructions						IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencts, aménagements divers						IU		MM		MN	5 442	MO	5 442
		Matériel de transport						IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW		MS		MT	3 094	MU	3 094
		Emballages recuperables et divers *						IX		MV		MW	2 900	MX	2 900
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III						IV		NG		NH	11 436	NI	11 436	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations						I0		OX		OY	1 094 387	OZ	1 094 387
Autres titres immobilisés						II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV						I3		NJ		NK	1 094 387	2H	1 094 387		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4		OK	1 106 873	OM	1 106 873		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 8 NOVEMBRE

Neant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst générales, agencements, aménagement divers	QD		QE	163	QF		QG	163
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 670	QM	671	QN		QO	2 341
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	1 670	QV	834	QW		QX	2 504
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	1 670	ØP	834	ØQ		ØR	2 504

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I															
Autres immob incorporelles															
TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Inst techniques mat et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL					NM							NO	
TOTAL IV															
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventile (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventile (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventile (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 8 NOVEMBRE

Neant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 8 889	TM 1 769	TN	TO 10 658
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 8 889	TS 1 769	TT	TU 10 658
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes revisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
	Sur stocks et en cours	- autres immobilisa- tions financières(1)*	06	07	08
	Sur comptes clients	6N	6P	6R	6S
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6T	6U	6V	6W
		6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C 8 889	UB 1 769	UC	UD 10 658
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ 1 769	UK	

Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C G I

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C G I

Désignation de l'entreprise		8 NOVEMBRE		Néant ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		
A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		
	Autres immobilisations financières	UT		UV		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX				
	Créance représentative de titres prêtes ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	22 097	22 097	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	181	181	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
		Divers	VP			
	Groupe et associés (2)	VC	111 334	111 334		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR				
	Charges constatées d'avance	VS	26	26		
	TOTAUX		VT	133 637	VU	133 637
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		
A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	128	128		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	127 816	32 499	95 318	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 958	1 958		
Personnel et comptes rattachés		8C	3 501	3 501		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 469	9 469		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 007	1 007		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	425	425		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	32 851	32 851		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	177 155	VZ	81 837	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tes auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	31 919	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		8 NOVEMBRE		Néant ☐ *		Exercice N, clos le :		3 0 0 9 2 0 1 7		
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C G I)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G I E		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						
		- imposées au taux de 0 %								
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme						
				- Plus-values soumises au régime des fusions						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C G I)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		
				Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
								TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
			- imposées au taux de 0 %							
			- imposées au taux de 19 %							
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
			- imputées sur les déficits antérieurs							
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A		11 000		)		
Produit net des actions et parts d'intérêts										
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*									
	Majoration d'amortissement *									
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI		
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										
								TOTAL II		
III. RÉSULTAT FISCAL										
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		6 267				
		déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL		
								6 267		

Désignation de l'entreprise 8 NOVEMBRE

Neant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	40 988
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	6 267
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	34 721
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	34 721

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis A1 1 ^{er} du CGI dotations de l'exercice	ZT	
---	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis A1 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

m

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise 8 NOVEMBRE														Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	166 593		- Autres réserves	ZD	6 593								
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE	160 000								
					Autres répartitions	ZF									
	TOTAL I	OF	166 593		Report à nouveau	ZG									
(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)							TOTAL II	ZH	166 593						
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)															
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice														XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS															
ENGAGEMENTS	Exercice N										Exercice N-1				
	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		)	YQ										
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS										
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT										
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	3 900	)	XQ	3 900			3 900						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU										
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	3 800			3 532						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		)	ST	4 064			2 737						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	11 764			10 169						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	443			436						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		)	9Z	2 580			1 613						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				VX	3 023			2 049						
					YY	18 480			35 960						
TVA	- Montant de la TVA collectée				YZ	368			899						
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				OB	59 724									
	- Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*				OS										
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				YP	1			1						
	- Effectif moyen du personnel * (dont apprentis)			handicapés)											
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP													
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG										
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH										
RÉGIME DE GROUPE*	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA													
					Plus-values à 15 %	JK			Plus-values à 0 %	JL					
					Plus-values à 19 %	JM			Imputations	JC					
	Groupe résultat d'ensemble	JD	338 982		Plus-values à 15 %	JN			Plus-values à 0 %	JO					
					Plus-values à 19 %	JP			Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	1		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	5 2 8 2 2 2 6 5 6 0 0 0 1 9								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOI pour le régime de groupe).



Segeco

Siege Social : Z.I. 12 Avenue de Gaudon - 43700 BRIVES CHARENSAC - 04 77 01 74 71 - www.segeco.fr
S.A. au capital de 8 751 784 € - R.C.S. LE PUY EN VELAY B 587 350 273 - NAF : 5920Z
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Normandie-Est et Lyonn

8 NOVEMBRE
Société par actions simplifiée au capital de 480 000 euros
Siège social : 22 Rue Edouard Aynard, 69100 VILLEURBANNE
528 222 656 RCS LYON

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 24 NOVEMBRE 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 216 111,22 euros de la manière suivante :

Origine

Bénéfice de l'exercice 216 111,22 euros

Affectation

A titre de dividendes 120 000,00 euros
Soit 25 euros par action

Le solde, en totalité au compte « autres réserves » 96 111,22 euros

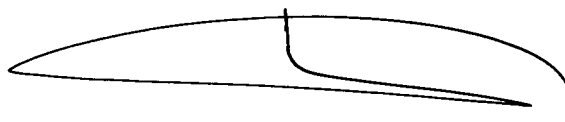
Lequel compte serait ainsi porté à la somme de 429 392,15 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 120 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 septembre 2014 : 70 000,00 euros, soit 14,58 euros par titre ; dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000,00 euros.
- Exercice clos le 30 septembre 2015 : 70 000,00 euros, soit 14,58 euros par titre ; dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000,00 euros.
- Exercice clos le 30 septembre 2016 : 160 000,00 euros, soit 33,33 euros par titre ; dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 000,00 euros.

Certifié conforme
Le Président et associé unique,
Christophe MAYER



ORIGINAL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2017**

A l'associé unique,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **8 NOVEMBRE SAS** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les titres de participations.

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participations, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminées par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments de chiffres utilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

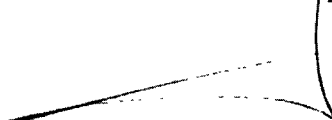
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VILLEFRANCHE S/S, le 9 novembre 2017

*NOVANCES - DÉCHANT ET ASSOCIÉS
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
Laurent GILLES, Représentant légal*



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 050		1 050	1 050
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	11 436	2 504	8 932	1 424
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	1 094 387		1 094 387	1 082 387
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières				
	TOTAL II	1 106 873	2 504	1 104 369	1 084 861
	STOCKS ET EN COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES (3)				
Comptes de Régularisation	Clients et Comptes rattachés				
	Autres créances	133 611		133 611	126 928
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	27 199		27 199	40 788
	Charges constatées d'avance (3)	26		26	
	TOTAL III	160 836		160 836	167 716
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
Comptes de Régularisation	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 267 709	2 504	1 265 205	1 252 577

NOVANCES
CERTIFICAT CONFORME
Le Commissaire aux comptes

(1) Dont droit au bail
(2) Dont a moins d'un an
(3) Dont a plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2017 12	Exercice N-1 30/09/2016 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 480 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	480 000	480 000
	RESERVES		
	Réserve légale	48 000	48 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	333 281	326 688
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	216 111	166 593
	Subventions d'investissement	10 658	8 889
	Provisions réglementées		
TOTAL I		1 088 050	1 030 170
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL II			
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL III			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	127 944	159 895
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants	32 851	12 825
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 958	2 446
	Dettes fiscales et sociales	14 402	47 241
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
TOTAL IV		177 155	222 407
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 265 205	1 252 577

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

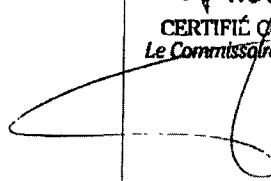
(1) Dont à moins d'un an

81 837

94 591

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12			Exercice N-1 30/09/2016 12
	France	Exportation	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens				
Production vendue de Services	92 400		92 400	92 400
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	92 400		92 400	92 400
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 724	5 724
Autres produits			4	6
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			98 128	98 130
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			11 764	10 169
Impôts, taxes et versements assimilés			3 023	2 049
Salaires et traitements			59 724	59 724
Charges sociales			22 947	22 639
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			834	656
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			5	2
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			98 298	95 240
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			170-	2 890
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				


NOVANCES
 CERTIFIÉ CONFORME
 Le Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017 12	Exercice N-1 30/09/2016 12
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)	220 000	170 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	220 000	170 000
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 581	5 446
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI	2 581	5 446
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	217 419	164 554
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	217 250	167 444
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	24	63
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
TOTAL VII	24	63
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	237	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 769	1 769
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII	2 006	1 769
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 982-	1 706-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	844-	854-
TOTAL PRODUITS (III+V+VII)	318 162	288 193
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+X)	102 041	101 601
5. BÉNÉFICE OU PÉRTE (total des produits - total des charges)	216 111	186 593

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 265 205.26 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 92 400.00 Euros et dégageant un bénéfice de 216 111.22 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

 **NOVANCES**
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des immobilisations

*** NOVANCES**
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 050		
Installations générales agencements aménagements divers			5 442
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 094		
Emballages récupérables et divers			2 900
TOTAL	3 094		8 342
Autres participations	1 082 387		12 000
TOTAL	1 082 387		12 000
TOTAL GENERAL	1 086 531		20 342

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 050	1 050
Installations générales agencements aménagements divers			5 442	5 442
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 094	3 094
Emballages récupérables et divers			2 900	2 900
TOTAL			11 436	11 436
Autres participations			1 094 387	1 094 387
TOTAL			1 094 387	1 094 387
TOTAL GENERAL			1 106 873	1 106 873

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		163		163
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 670	671		2 341
TOTAL	1 670	834		2 504
TOTAL GENERAL	1 670	834		2 504

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	163				
Matériel de bureau informatique mobilier	671				
TOTAL	834				
TOTAL GENERAL	834				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Impôts sur les bénéfices	22 097	22 097	
Taxe sur la valeur ajoutée	181	181	
Groupe et associés	111 334	111 334	
Charges constatées d'avance	26	26	
TOTAL	133 637	133 637	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	128	128		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	127 816	32 499	95 318	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 958	1 958		
Personnel et comptes rattachés	3 501	3 501		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 469	9 469		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 007	1 007		
Autres impôts taxes et assimilés	425	425		
Groupe et associés	32 851	32 851		
TOTAL	177 155	81 837	95 318	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	31 919			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

NOVANCES
 CERTIFIÉ CONFORME
 Le Commissaire aux comptes

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	100.0000	4 800			4 800

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	128
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 085
Dettes fiscales et sociales	1 177
Total	2 389

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2/9)

★ NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	165 000
Total	165 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 18/07/2015
 Montant initial de cette garantie : 165 000
 Montant restant dû en capital : 127 816
 Nature de la sûreté réelle : engagement du dirigeant : 130% des sommes dues

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15, PCG Art. 831-3 et 832-13)

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SAS DIGIPLAY STUDIO	100 000	430 689	100 00	928 844	928 844			1 524 776	232 086	220 000
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SCI CCMB SCI	1 000	86 971	50 00	153 543	153 543			31 283	711	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

8 NOVEMBRE
69100 VILLEURBANNE